



Bâle, le 8 avril 2019

Communiqué aux médias

Stopper la contamination par les pesticides

Les médias parlent de champs bio qui sont selon une étude de l'université de Neuchâtel «contaminés» par des pesticides. L'utilisation des cinq insecticides analysés est interdite en agriculture biologique. La contamination doit donc provenir d'autres sources. Bio Suisse est préoccupée par la généralisation des cas et exige que des mesures soient prises contre les auteurs des problèmes.

Une récente étude de l'université de Neuchâtel a étudié les sols et les produits récoltés de champs biologiques, PI et conventionnels. Les médias ont parlé ce week-end de manière très raccourcie et scientifiquement incorrecte de «sols bio contaminés».

Bio Suisse le précise: des traces de néonicotinoïdes ont été trouvées dans les sols et les produits de 20 fermes bio et dans des surfaces de promotion de la biodiversité. Les quantités trouvées dans les champs bio se situent dans la zone du milliardième de gramme par kilogramme. Les produits bio analysés contiennent des contaminations 100 fois inférieures au seuil d'intervention à partir duquel les autorités prennent des mesures.

Cette généralisation presque omniprésente de ces néonicotinoïdes, qui sont nuisibles pour les abeilles et d'autres insectes utiles, est préoccupante. Les pesticides analysés ne peuvent pas être utilisés en agriculture biologique. Les causes des contaminations sont probablement des dérives provenant de champs conventionnels et véhiculées par l'air et l'eau.

Les exigences de Bio Suisse

- Bio Suisse exige une interdiction de tous les néonicotinoïdes et un ambitieux plan d'action capable de délivrer l'agriculture suisse de la dépendance aux pesticides.
- L'agriculture biologique ne fait pas partie du problème mais de la solution. L'agriculture écologique n'utilise pas de pesticides de synthèse, mais elle est sans cesse confrontée aux conséquences de leur utilisation. L'agriculture biologique doit être mieux soutenue pour ses prestations écologiques, mais aussi pour la recherche et la vulgarisation.
- Bio Suisse exige une évaluation des risques renforcée comme le fait l'étude en question. Les voies de dissémination par l'air et l'eau doivent être prises en considération de manière plus réaliste par les procédures d'autorisation.

Lien vers l'étude: https://www.researchgate.net/publication/332094930_A_nation-wide_survey_of_neonicotinoid_insecticides_in_agricultural_land_with_implications_for_agri-environment_schemes

Contact pour les médias

Lukas Inderfurth, Responsable de la communication de Bio Suisse, tél: 061 204 66 25;

lukas.inderfurth@bio-suisse.ch

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses 7100 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et plus de 1000 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Le Bourgeon est durable car il offre à nos contemporains une bonne qualité de vie tout en préservant les ressources des générations futures. Ce faisant il remet en équilibre les intérêts de l'homme, de l'animal et de la nature. Et pour que cet équilibre puisse se maintenir durablement, des organismes indépendants contrôlent chaque année l'intégralité de la chaîne de création de valeur ajoutée. www.bio-suisse.ch